

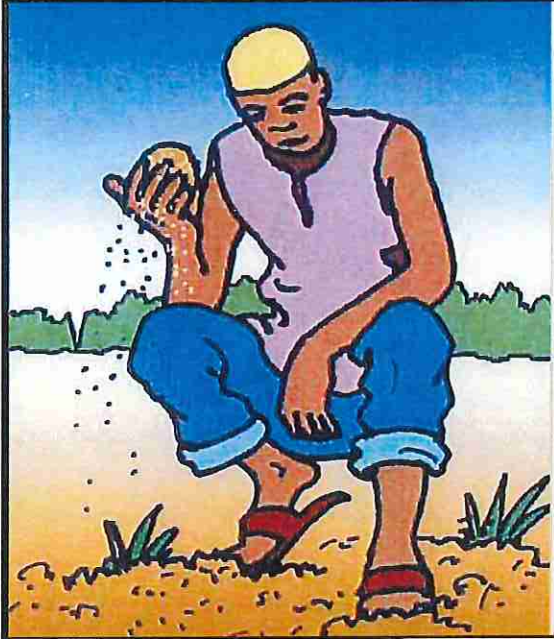


RÉPUBLIQUE DU SÉNÉGAL
Un Peuple - Un But - Une foi



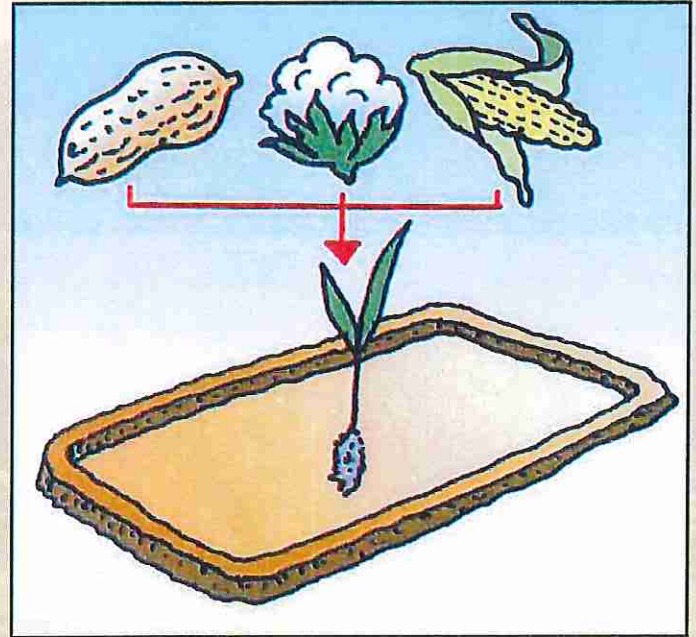
Fiche Technique pour la Riziculture Pluviale Stricte (Riz de Plateau) et de Nappe (Intermédiaire)

Zones de cultures : Pluviométrie supérieure à 600 mm



Types de sol :

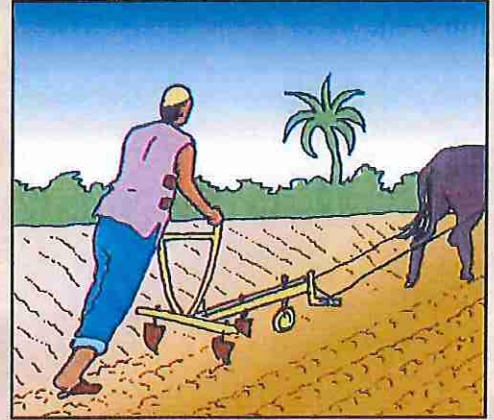
Choisir les sols sablo-argileux et argilo-sableux riches en matières organiques



Précédent culturel :

il est préférable de cultiver : le riz pluvial de plateau strict après l'arachide, le coton, le maïs, la jachère. Le riz de nappe après le riz ou jachère

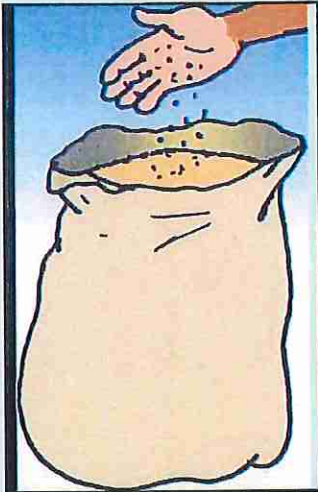
NB : il est déconseillé de cultiver le riz pluvial strict successivement dans la même parcelle



Préparation du sol :

Nettoyer proprement la parcelle avant les premières pluies, labourer la parcelle à une profondeur de 15-20 cm suivi d'une reprise. Le labour doit être perpendiculaire à la pente de la parcelle. A défaut de labour, ameublir le sol avec la houe sine en 2 passages croisés.

NB : Il est recommandé de faire un labour de fin de cycle en cas de besoin qui sera suivi d'une reprise dès les premières pluies.

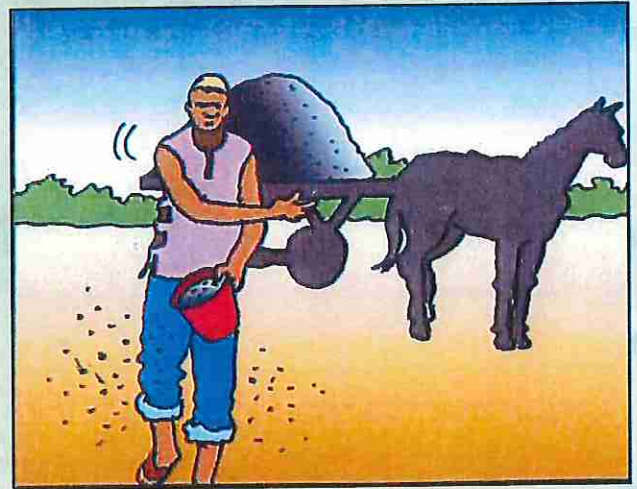


Variétés cultivées en pluvial strict (plateau):

DJ-8-341, DJ-11-509, 144-B9, NERICA1, NERICA 4, NERICA 5, NERICA 6, WAB 56-50 et ITA 150

Variétés cultivées en nappe :
TOX 728-1, DJ 12-519, DJ 11 509

NB : les fiches descriptives des variétés sont disponibles



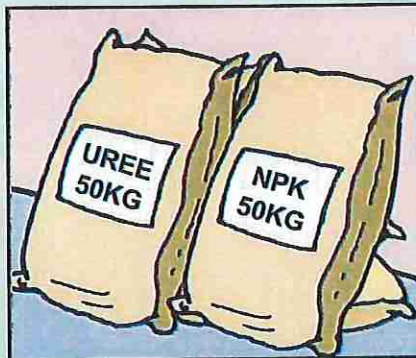
Fertilisation

Fumure de base :

Fumure organique : Incorporer du fumier pendant le labour à la dose de 7 à 10 t/ha soit 15 à 20 charrettes à cheval.

Fumure minérale :

Mettre 100 à 200 kg/ha d'engrais NPK (15-15-15 ou 15-10-10 ou 8-18-27) au labour ou après semis.



Fumure d'entretien :

Les parcelles doivent être toujours propres avant l'épandage de l'urée pour éviter la compétition entre le riz et les mauvaises herbes.

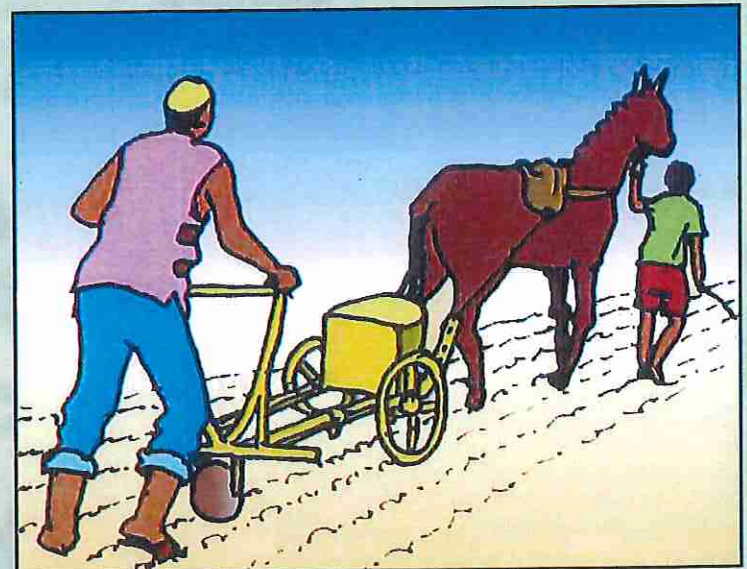
- Apporter 100 à 150 kg/ha d'urée en 2 fractions : Premier apport : 20-25ème jour après semis à raison de 2/3 de la dose recommandée (67 à 100 kg/ha) Deuxième apport : 40 à 45ème jour après semis à raison de 1/3 de la dose recommandée (33 à 50 kg/ha)

Eviter d'épandre l'urée en cas de sécheresse ou de forte pluie.



Choix de la semence

Utiliser des semences certifiées



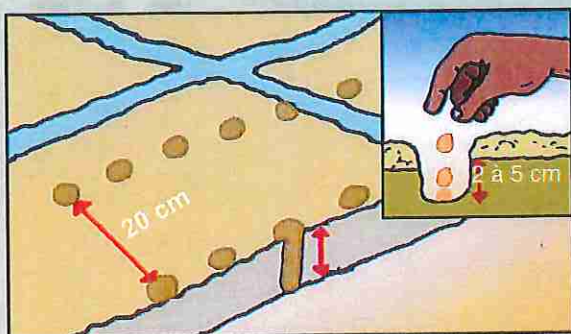
Modes de semis :

• Semer en ligne à l'aide d'un semoir avec un disque de 30 crans ou 32 trous écartements de 25 à 30 cm entre les lignes à une profondeur de semis 2 à 3 cm.
dose de semis de 70 à 80 kg/ha.

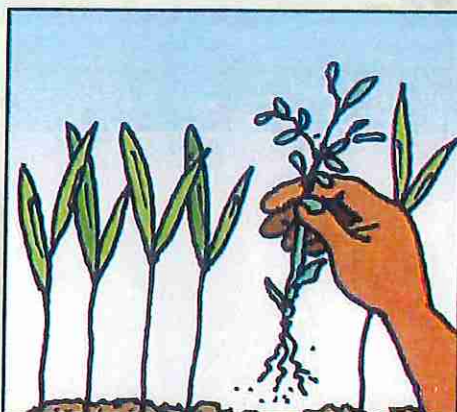
• Semer en poquets avec 4 à 5 grains par poquet à la profondeur de 2 à 3 cm
écartements de 25cm x 20cm,
dose de semis de 40 à 60 kg /ha.

Période de semis :

Le semis doit se faire dans la dernière décade de juin et début juillet (avant le 15 juillet) après une pluie utile.



Entretien des cultures



Désherbage mécanique ou manuel

- 1^{ère} sarclage 15-20 jours après semis
- 2^{ème} sarclage 35 à 40 jours après semis. (15 à 20 jours après le 1^{er} sarclage)
- 3^{ème} sarclage au besoin en cas d'enherbement excessif.



Désherbage chimique

Pré-levée

- Ronstar 25 CE (oxadiazon) : 3 à 4 l/ha, 1 à 2 jours après semis sur sol humide
- Alligator (pendiméthaline) : 3 l/ha+1l/ha de Typhon (glyphosate), 1 à 2 jours après semis sur sol humide

Post-levée

- Propanil : (8 à 10 l/ha) + Weedone (2-4 D, 1 l/ha) au stade 2-4 feuilles (herbes)
- Ronstar PL2 : 5l/ha avec une lame d'eau

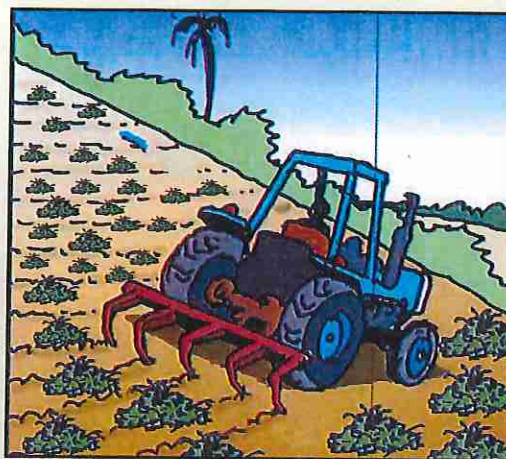
Protection des cultures

Méthode de lutte culturale

Faire un labour de fin de cycle



Utiliser de semences certifiées
Choisir des variétés tolérantes
Enlever tous les résidus de cultures
Respecter les bonnes pratiques culturales



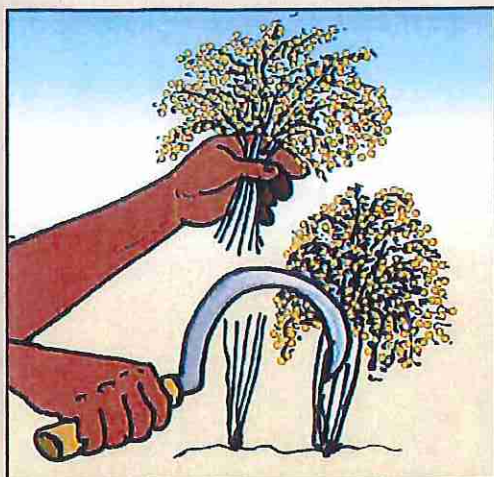
Méthode de lutte chimique

- Contre les chenilles : Traiter les cultures avec Décis (déltaméthrine) à la dose de 40 cm³ pour 10 l d'eau pour la dose de 1 l de produit par ha
- Contre les foreurs de tiges : Utiliser les produits homologués, recommandés par la recherche
- Contre les termites : Utiliser les variétés tolérantes ou produits homologués
- Contre les maladies fongiques (Helminthosporiose et Pyriculariose) : Utiliser des variétés tolérantes comme Dj 11-509, TOX 728-1
- Contre les bactérioses : Utiliser les variétés tolérantes
Traiter avec les produits homologués



Battage et vannage

Battre manuellement ou mécaniquement le riz après séchage, ensuite procéder au vannage pour enlever les débris et les grains vides.



Récolte et séchage

Récolter lorsque les 2/3 de la panicule sont jaunes (grains durs, panicules courbées, feuilles jaunes),

Récolter manuellement au couteau ou à la faucille ; mécaniquement à la moissonneuse ou à la faucheuse

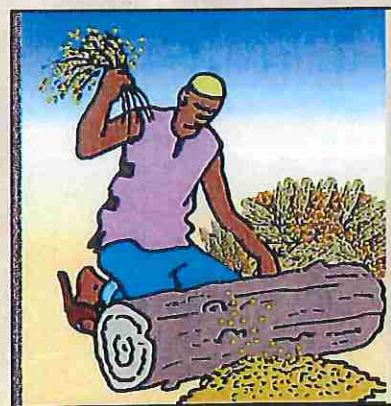
Eviter les récoltes tardives,

Faire sécher le riz pendant 2 à 3 jours sous forme de gerbes, ou de bottes avant la mise en meules dans un endroit sec et aéré.

Battage des gerbes contre un fût



Battage avec un tronc d'arbre



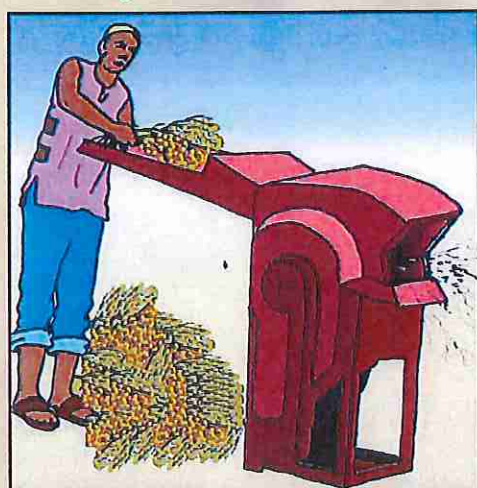
Battage avec un bâton



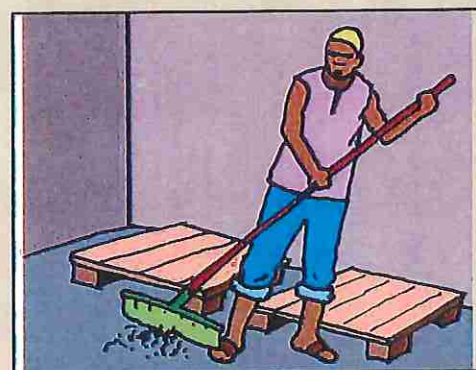
Battage avec batteuse à pédales



Battage avec batteuse motorisée



Vannage



Conservation

Sous forme de paddy, après séchage au soleil, dans des sacs neufs dans un endroit sec et aéré et à l'abri des déprédateurs.

Nettoyer et traiter le magasin ou autres infrastructures de conservation.

Disposer les sacs en piles sur des palettes ou claies en bois distantes de 1m des murs et prévoir des allées entre les piles pour faciliter la circulation de l'air et le contrôle.



Route des Hydrocarbures - Bel-Air
BP. 3120 Dakar - Sénégal
Tél.: +221 33 859 17 20



15, Rue Calmette x El Hadji Amadou Assane Ndoye
BP. 3300, Dakar - Sénégal
Tél.: +221 33 889 16 66